

LE CARNET

ACTION HUMANITAIRE

1 000 euros de plus pour Médecins du Monde



Jean Husni dédie l'intégralité des bénéfices de son livre à la cause humanitaire.

LA TOUR-DU-PIN/
GRENOBLE

Mercréd, Jean Husni a remis un chèque de 1 000 euros au docteur Guy Caussé, responsable des missions en Afghanistan pour l'association humanitaire Médecins du Monde (MdM) et membre de l'antenne grenobloise. Le donateur a été chaleureusement remercié pour son engagement de longue date : Jean Husni a dédié à MdM l'intégralité des bénéfices issus de la vente de son livre écrit à compte d'auteur, "Le XX^e de La Tour", consacré à l'histoire de la ville sous-préfecture du Nord-Isère.

Depuis l'édition de l'ouvrage en 2006, la démarche a généré la somme de 21000 euros. Cette année, les dons devraient être consacrés aux missions France de MdM, ainsi qu'à la mission Ebola en Afrique. La structure est aujourd'hui active dans 40 pays du monde et dans 30 villes de l'Hexagone.

"Le XX^e de La Tour", retraçant l'histoire locale de 1900 à 2000, est en vente à l'office de tourisme de La Tour-du-Pin (sous les halles) et au centre culturel Leclerc à Bourgoin-Jallieu. Contact au 04 74 97 09 28.

MARIAGE

Laëtitia et Martial

AOSTE

Samedi 13 décembre, Jean André, premier adjoint au maire d'Aoste, a procédé au mariage de Martial Kaitandjian et Laëtitia Roussillon. Martial est le fils de Patrick Kaitandjian et de Françoise David. Laëtitia est la fille de Jean-Pierre Roussillon et de Delphine Vignon. Les témoins étaient Julien Vasquez, domicilié à Eybens, et Ellyn Dumoulin, domiciliée à Belleville.



CITOYENNETÉ

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux élections départementales de mars 2015 et aux élections régionales (prévues en décembre 2015), les citoyens français doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2014 (même si, dans certains cas particuliers, l'inscription reste possible lors de l'année de l'élection).

Les personnes déjà inscrites n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à faire.

Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique.

Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire : elle fait l'objet d'une démarche

volontaire, à effectuer au plus tôt.

L'inscription sur les listes électorales est possible selon trois modalités :

□ soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),

□ soit par courrier en envoyant sans tarder à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,

□ soit par internet, dans certaines communes, en utilisant le téléservice proposé par mon.service-public.fr.

www.service-public.fr

SERVICES DE L'ÉTAT

Fermetures des fêtes de fin d'année

En Isère, les services de l'État suivants seront fermés au public le 25 et le 26 décembre 2014, ainsi que le 1^{er} et le 2 janvier 2015 :

- la préfecture de l'Isère et les sous-préfectures de Vienne et de La Tour-du-Pin ;
- les services de la Direction départementale des Territoires (DDT) ;
- les services de la Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS) ;
- les services de la Direction départementale de la Protection des Populations (DDPP).

Le TV Magazine
n° 1455 et VF n° 664
accueillent les encarts publicitaires suivants

SCI JARDINS DE LAMARTINE
4 pages
broché sur la 73 A en SAVOIE et sur la 74 D et la G 01 en HAUTE-SAVOIE

AGENCE IMMO LES ALLEES
20 pages
sous blister sur la 26 A dans la DRÔME

ESPACE JEANNE LAURENT
2 pages
sous blister dans le VAUCLUSE dans la VERSION FEMINA

GENDARMERIE NATIONALE

Les réservistes citoyens sur le site nucléaire de Creys-Malville



Entre la présentation des moyens mis en œuvre pour la protection du site nucléaire et la visite des installations, la journée fut très dense pour les réservistes citoyens isérois de la gendarmerie nationale.

CREYS-MÉPIEU

Ils sont pour la plupart élus, anciens chefs d'entreprise ou toujours en activité, professeurs ou autres, mais tous ont choisi de servir en faisant bénéficier les services de gendarmerie de leur expertise et de leur connaissance du tissu économique départemental et ceci à titre honorifique. Ils sont en quelque sorte le lien

précieux entre la gendarmerie et le grand public. Ces réservistes citoyens de la gendarmerie sont environ 320 en Rhône-Alpes et Marie-Pierre Pezant en est la responsable régionale. En Isère, ils sont 77 et deux fois par an, des rencontres les rassemblent autour de thèmes précis. Vendredi, ces réservistes citoyens se sont ainsi

retrouvés sur le site de Creys-Malville à l'invitation de Véronique Bouilly, la directrice, et du commandant Lino Iannetta, patron du peloton spécialisé de protection de la gendarmerie (PSPG), unité nouvelle chargée de la surveillance du site nucléaire. Deux axes de travail ont conduit cette journée. La présentation du PSPG, unité d'élite de la

gendarmerie mise en place par une convention signée en février 2009 entre la Gendarmerie nationale et EDF, leur conférant comme mission première de s'opposer à toute intrusion ou manifestation hostile à l'encontre des installations et du personnel du site nucléaire. Et la visite des installations nucléaires et du démantèlement qui est

réalisé à plus de 50 % avec une cuve du réacteur vidée totalement de son sodium et qui sera prochainement mise en eau pour qu'un robot procède au retrait des éléments mécaniques qu'elle contient. À l'heure du déjeuner, le colonel Jean-Luc Villeminoy, chef du groupement de l'Isère, est venu dialoguer avec ces réservistes citoyens.

ENVIRONNEMENT

Les lauréats du concours de cuisine écologique "Le climat dans nos assiettes"

ISÈRE

C'est un pari gagné pour la première édition de ce concours de cuisine écologique : une cinquantaine de personnes se sont déplacées au lycée professionnel Le Bréda à Allèvard, dimanche 14 décembre, pour participer à la dégustation et assister à la remise des récompenses. Les trois équipes, composées d'amateurs et d'un professionnel de la restauration, se sont retrouvées dans la grande salle de réception du lycée professionnel dès 8 h 30, ont pris leurs marques dans les cuisines et commencé leur travail dans la joie et la bonne humeur.

Les "Bio-men et Super Mamie" de Bourgoin-Jallieu, les "Massalas" de Grenoble et les "Bartavelles" d'Allevard ont mis

l'ambiance en cuisine, confectionnant un menu (plat + dessert) composé au préalable en fonction de plusieurs critères : nombre de kilomètres parcourus par les produits, kilos de Co2 associés à chaque ingrédient, saveurs, couleurs, équilibre nutritionnel. Ce projet, est réalisé dans le cadre de l'action régionale "Le climat dans notre assiette" portée par les Espaces Info Énergie de Rhône-Alpes et déclinée selon les spécificités de chaque territoire.

À midi, le public s'est installé au côté du jury pour déguster les délicieuses préparations des équipes. Après avoir fait frémir leurs papilles, les membres du public ont voté pour leur plat préféré, et le jury a délibéré pour décerner ses distinctions :

□ "plat salé" : volaille en

millefeuille d'automne de l'équipe des "Massalas"
□ plat sucré : "Délices d'automne" de l'équipe des "Bio-men et Super Mamie"

□ Coup de cœur du public : à nouveau la volaille en millefeuille d'automne de l'équipe des "Massalas"

□ Grand Prix Environnement : pour l'ensemble de leur menu, l'équipe des "Bartavelles" Les félicitations ont accompagné ces annonces. C'était une journée riche en saveurs et émotions, un concours de cuisine convivial et accessible à tous. Rendez-vous au printemps 2015 pour la deuxième édition !

www.ageden38.org

Pour en savoir plus, contactez Sylvie Veslin au 04 76 23 53 59 ou sveslin@ageden38.org



Les inscriptions pour la deuxième édition, au printemps, sont ouvertes : avis aux amateurs. Photo AGEDEN

RELIGION CATHOLIQUE

Les veillées et messes de Noël en Nord-Isère

MERCREDI 24 DÉCEMBRE

Les Abrets à 18 heures.
Annoisin-Chatelans à 23 heures.
Beaurepaire à 18 h 30.
Biol à 20 heures (église Saint-Jean-Baptiste).
Bourgoin-Jallieu à 19 heures et à 23 heures à l'église Saint-Jean-Baptiste.
Bourgoin-Jallieu à 21 h 30 à la chapelle des Sœurs des Maternités catholiques.
Chamagnieu à 19 heures.
Charantonay à 20 h 30.
Charvieu-Chavagneux à 15 heures à la Mapad et à 18 h 30 avec les enfants au gymnase Alain-Mimoun.
Chasse-sur-Rhône à 19 heures.
Châtonnay à 20 h 30.
Chavanoz à 22 heures.
Chimilin à 20 heures.
La Côte-Saint-André à 19 heures.
Les Côtes-d'Arej à 19 heures.
Crémieu à 18 heures.

Diémoz à 20 h 30.
Diolomieu à 20 h 30.
Estrablin à 19 heures.
Le Grand-Lemps à 19 heures.
Heyrieux à 18 h 30.
L'Isle-d'Abeau à 18 h 30.
Jarcieu à 21 heures.
Marcilloles à 18 h 30.
Maubec à 21 h 30.
Montalieu-Vercieu à 19 heures.
Morestel à 15 heures à l'hôpital.
Morestel à minuit.
Pajay à 17 heures au gymnase (avec saynètes et crèche vivante).
Pont-de-Beauvoisin à 18 heures.
Pont-Évêque à 19 h 30.
Roche à 21 heures.
Roussillon à 20 h 30 à Notre-Dame de l'Immaculée Conception.
Ruy à 19 heures.
Saint-Alban-de-Roche à 19 heures.
Saint-Chef à 19 heures.
Saint-Clair-du-Rhône à

18 heures.
Saint-Didier-de-la-Tour à 18 heures.
Saint-Geoire-en-Valdaine à 18 heures.
Saint-Georges-d'Espéranche à 18 h 30.
Saint-Jean-de-Bournay à 18 h 30.
Saint-Maurice-l'Exil à 17 heures.
Saint-Quentin-Fallavier à 19 heures.
Sonnay à 18 heures.
La Tour-du-Pin à 19 heures et à 23 heures.
Vézéronce-Curtin à 18 heures (salle Diamantelle).
Vienne à 17 heures (messe des enfants) et à 20 h 30 à la cathédrale Saint-Maurice.
Vienne à 20 heures à Notre-Dame de l'Isle.
Villefontaine à 18 heures au centre oecuménique.
Ville-sous-Anjou à 20 h 30.
Voiron à 18 h 30 à Saint-Bruno.
Voiron à minuit à la

Visitation.
Virieu à 18 h 30.

JEUDI 25 DÉCEMBRE

Assieu à 10 h 30.
Les Avenières à 10 h 30.
Beaurepaire à 11 heures.
Bourgoin-Jallieu à 7 h 30 à l'oratoire de Saint-Jean-Baptiste (en portugais).
Bourgoin-Jallieu à 8 heures à la chapelle des Sœurs des Maternités catholiques.
Bourgoin-Jallieu à 10 h 30 à l'église Notre-Dame.
Bucrin à 10 h 30.
Champier à 10 h 30.
La Chapelle-de-la-Tour à 9 heures.
Charavines à 10 h 30.
Chassignieu à 10 h 30.
Culin à 10 h 30.
Fitialieu à 10 h 30.
Montagnieu à 9 heures.
Péage-de-Roussillon à 10 h 30.
Pont-de-Beauvoisin à 7 h 30 au couvent du Rosaire.

Pont-de-Chéry à 9 h 30.
Les Roches-de-Condrieu à 10 h 30.
Romagnieu à 10 h 30.
Saint-Alban-de-Varèze à 10 h 30.
Saint-André-le-Gaz à 10 h 30.
Saint-Just-Chaleyssin à 10 h 30.
Saint-Marcel-Bel-Accueil à 10 h 30.
Saint-Sulpice-des-Rivoires à 10 h 30.
Sermérieu à 10 h 30.
Serpaize à 10 h 30.
Succieu à 10 h 30.
Torchefelon à 10 h 30.
La Tour-du-Pin à 10 h 30.
Trept à 10 h 30.
Vienne à 10 h 30 à l'église Saint-André-le-Bas.
Vaulx-Milieu à 10 h 30.
La Verpillière à 10 heures.
Villemoirieu à 18 h.
Villeneuve-de-Marc à 10 h 30.
Voiron à 10 h 30 à Saint-Bruno et à 11 heures à la Visitation.